



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

HALLES-BEAUBOURG-MONTORGUEIL

Réunion du 12 mai 2022

Présent.e.s : Françoise BAGOT, Miriam BAUMANN, Jean-Daniel BERARD, Franck BRIAND, Roselyne CHEVALIER, Bernard CYFFERS, Jean-François FRIER, Alain GENEL, Pierre GENIN, Abel GUGGENHEIM, Patrick MOSKOVICZ, Murielle POPA-FABRE, Bruno RENÉ-BAZIN, Marie-Ange SCHILTZ, Céline STEENKESTE

Second collège : Douglas COURTOIS, Centre Social La Clairière, Corinne TRESKA, Habiter Paris

Excusé.e.s : François CHOVEL, Isabelle MERVOYER, Fabien SARFATI

Mairie : Amina BOURI, élue référente, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier

En introduction, Amina BOURI répond aux questions posées lors de la précédente réunion du Conseil de quartier. Elle en profite pour remercier les coprésidents de leur présence, la veille, à la réunion des co-présidents des 7 Conseils de Quartier de Paris Centre, en présence du Maire et des élu.e.s référent.e.s.

Il est demandé quand les autorisations de terrasses estivales seront publiées.

Les demandes de terrasses sont publiées sur l'open data :

<https://opendata.paris.fr/explore/dataset/terrasses-autorisations/map/>

Une réunion sur les terrasses aura lieu avec les Conseils de quartier en juin.

Jean-François FRIER estime qu'il serait intéressant d'inviter également les associations et Alain GENEL estime qu'il faudrait que la Mairie autorise un peu plus de personnes par Conseil de quartier.

Nuisances sonores : Jean-François FRIER a écrit au Maire concernant le bruit, de jour comme de nuit, dans les alentours de la place Joachim Du Bellay, avec l'association qu'il préside et qui regroupe 15 conseils syndicaux d'immeubles voisins. Il n'a pas obtenu de réponse. Il profite du conseil de quartier pour demander une réponse de la Mairie. Il explique que plusieurs habitants de ces immeubles lui ont fait part de leur souhait d'intervenir directement et estime que c'est ce qu'il faut éviter à tout prix.

Une réunion est en cours de montage entre la mairie d'arrondissement, les riverains, la Préfecture de Police, et la DPMP (Police Municipale).

GPO : Il est demandé quelle est l'articulation entre le GPO et le contrat de prévention entre la ville et la préfecture

Il n'y a pas d'articulation à ce stade, il s'agit **de** deux démarches bien différenciées. Le GPO est un groupe de travail piloté par la Préfecture de Police tandis que le contrat de prévention et sécurité d'arrondissement est piloté par la Ville.

Amina BOURI informe également le Conseil de quartier qu'un panneau d'affichage sera prochainement mis à la disposition du Conseil de quartier. La clé sera à la disposition du Conseil de quartier afin qu'il affiche ce qu'il souhaite à l'intérieur.

Miriam BAUMANN estime que disposer de deux panneaux d'affichage est très largement insuffisant pour un territoire comme Halles-Beaubourg-Montorgueil.

Amina BOURI informe le Conseil que la céramique du planteur, rue Montorgueil a été restaurée. Le Conseil de quartier qui a fait à la Mairie une proposition argumentée à ce propos dont il n'a été tenu aucun compte et sur laquelle il n'a jamais eu de retour malgré de multiples relances, estime qu'il faudrait joindre une explication sur cette céramique pour éviter qu'elle soit mal interprétée ou qu'elle soit de nouveau vandalisée, et demande s'il peut participer à cette réalisation. Amina BOURI indique qu'une plaque devrait être réalisée et que le Conseil pourra participer à ce travail. Elle invite Françoise BAGOT à lui transmettre le dossier détaillé qu'elle a réalisé sur ce sujet.

Franck BRIAND fait remarquer que les Conseillers de quartier sont prévenus très tardivement pour le Café du Maire.

Marie-Ange SCHILTZ signale que cela fait plusieurs fois qu'elle ne reçoit pas le journal de l'arrondissement, ses connaissances dans le quartier ne l'ont pas non plus reçu. Elle précise qu'il s'agit du secteur autour de la rue Léopold Bellan.

Alain GENEL rappelle aux Conseillers de quartier qu'une réunion a eu lieu entre les élus et les coprésidents des Conseils de quartier au sujet du fonctionnement des Conseils. Il indique que la Mairie de Paris fait face à une crise budgétaire suite à la crise sanitaire qui ne lui permet pas de mener à bien tous les projets qu'elle aurait souhaité mettre en place. Il précise que cette crise ne touche pas directement les Conseils de quartier mais impacte les grands projets. Il explique aussi que dans les services de voirie et de propreté de la Ville, le taux de vacance de poste et le taux d'absentéisme sont tous les deux anormalement élevés, ce qui risque d'entraîner un allongement des délais dans les travaux. Alain Genel rapporte que lors de cette réunion, le Maire de Paris Centre, Ariel WEIL, a exprimé sa volonté de faire un bilan après deux ans de mandature où beaucoup de choses ont été lancées. Il a aussi expliqué qu'un Pôle Citoyenneté allait voir le jour dans l'actuel Espace Keller de la Mairie (ancien espace dédié à Emmaüs Connect). Il a également indiqué que la Mairie de Paris a organisé beaucoup de réunions publiques et de concertations, dont la majorité des participants sont des Conseillers de quartier. L'occasion pour lui de dire que les Conseillers et Conseillères de quartier de Paris Centre étaient parmi les plus actifs et actives de Paris.

Lors de cette réunion, la Mairie a aussi fait remarquer que les Conseils de quartier devaient être attentifs au nombre de questions qu'ils faisaient remonter et qu'il fallait les trier et les prioriser pour éviter une saturation.

Alain GENEL a exprimé au Maire qu'il fallait revenir à une situation de meilleure interaction entre le Conseil de quartier et les élus en charge des dossiers. Le Conseil souhaiterait pouvoir bénéficier de leur présence en fonction des thèmes abordés en réunion. Il a également expliqué lors de cette réunion que le Conseil souhaiterait pouvoir travailler avec la Mairie et la police municipale sur le sujet des terrasses et les autres sujets concernant la police municipale, et ce sur le modèle des réunions du GPO organisées par la Préfecture de Police.

Alain GENEL prévient qu'il ressent une forme de prudence de la Mairie sur ce sujet et explique que selon son point de vue, le Conseil de quartier doit se positionner comme un médiateur plutôt que comme un procureur s'il veut pouvoir agir.

Franck BRIAND confirme que le sujet des terrasses a particulièrement polarisé les habitants qui souffrent des nuisances qu'elles génèrent. Selon lui la distance entre les élus et le Conseil de quartier n'apaise pas les habitants qui ne se sentent plus soutenus.

Jean-François FRIER précise qu'il est difficile pour les habitants de se mettre dans une position de médiateur tant la crispation est devenue importante sur ce sujet. Il craint par ailleurs que des interventions directes d'habitants auprès de restaurateurs ne tendent un peu plus la situation. Il explique que des associations, dont la sienne ne fait pas partie, étudient la possibilité de recours contre les élus pour carence fautive.

Alain GENEL pense que la Mairie qui a « serré les boulons » au maximum de ce qui lui était possible, vit assez mal les critiques pourtant fondées venant d'habitants qui subissent les conséquences du non-respect des règles édictées.

Fonctionnement du Conseil

L'équipe d'animation s'est réunie afin d'essayer de trouver des solutions pour améliorer le fonctionnement du Conseil de quartier.

Il est ressorti de cette réunion que le rythme proposé d'une réunion tous les deux mois était insuffisant pour assurer le bon fonctionnement du Conseil. Il est donc proposé d'organiser en plus des réunions plénières, une réunion informelle qui aurait lieu les mois où il n'y a pas de plénière. Par ailleurs, l'équipe d'animation a constaté qu'il y avait trop de groupes de travail et, en conséquence, trop peu de monde dans chaque groupe de travail. Les regroupements suivants sont proposés afin de créer une masse critique dans chaque groupe de travail :

- Circulation, propreté, sécurité et accessibilité
- PLU, végétalisation et logement touristique
- Culture patrimoine et solidarité
- Terrasses
- Communication

Par ailleurs, il précise que chaque groupe de travail doit établir un plan d'action et monter des projets. En effet, il considère que ce sont les projets menés par le Conseil de quartier qui lui donnent de la visibilité et qui permettent de recruter de nouveaux participants.

Alain GENEL explique que cela suppose aussi d'organiser des déambulations tous sujets confondus, par secteur, afin que chacun puisse sur son secteur s'imprégner de toutes les problématiques et nourrir les groupes de travail afin de les aider à mettre en place leur plan d'action.

Jean-Daniel BERARD estime qu'il faut pouvoir montrer aux gens qui s'engagent dans le Conseil de quartier, des exemples de réussites. Il propose de réaliser un document pour identifier les réussites du Conseil de quartier, ainsi que celles des anciens Conseils qui le composent.

Miriam BAUMANN signale attendre le compte rendu officiel de la réunion entre le Maire et les coprésidents des Conseils de quartier pour arrêter les décisions qui ont été prises.

Amina BOURI explique qu'en ce qui concerne le projet de tracé de la porte Saint Martin, le comité des historiennes et historiens a évoqué la proposition d'organiser un concours architectural pour créer une porte éphémère afin de rendre plus vivant le projet. Rien n'a été arrêté pour le moment sur ce sujet.

Françoise BAGOT prend la parole pour parler de la communication du Conseil de quartier. Elle explique avoir pris contact avec Laurence DUFLOS qui pilote la commission Communication inter-quartiers. À ce stade, la communication au sein du Conseil de quartier se fait par mail et par Signal. Les outils à disposition sont suffisants du point de vue de la commission.

Pour la communication externe, les outils semblent trop compliqués. Certains comme les badges, les flyers, les kakémonos pourraient tout de même être utiles au Conseil de quartier. Françoise BAGOT se dit prête à aller distribuer des flyers les jours de marché pour faire connaître le Conseil de quartier.

Concernant les terrasses, le groupe de travail en charge de ce sujet a organisé une déambulation au cours de laquelle il a effectué des relevés de niveau sonore de 22H30 à 00H30. Le bilan de cette déambulation est joint en annexe de ce compte-rendu. Le groupe des terrasses observe une rapide propagation des comportements inciviques et de nouvelles pratiques commerciales inquiétantes sur lesquelles le groupe de travail souhaiterait attirer l'attention des élus (façades d'établissements totalement ouvertes sur rue avec diffusion de musique amplifiée). Les nombreux passages de la police municipale ne changent rien à cette problématique. Le Conseil de quartier estime qu'il faut que la Mairie agisse vite afin d'éviter que la situation ne continue à se dégrader. Le Conseil de quartier souhaite

- Un marquage au sol des emprises autorisées, car ce n'est pas le cas partout. Cela permet de faciliter les interventions de la police comme les signalements des habitants.
- Le retrait des autorisations de terrasses qui ne sont plus conformes au nouveau règlement. C'est le cas en particulier des contre-terrasses installées de l'autre côté de la chaussée, comme il en existe rue Leopold Bellan et rue d'Argout.
- Le retrait des terrasses installées sans qu'aucune autorisation de terrasse ne soit publiée ni affichée sur la vitrine.
- L'intervention en priorité sur les établissements ou sites les plus problématiques :
 - o CHEZ FRANCIS, 35 rue Saint-Sauveur, 75002 PARIS et globalement toute la portion de rue Saint-Sauveur entre DUSSOUBS et MONTORGUEIL
 - o PETIT BAL, 36 rue Léopold Bellan, 75002 PARIS
 - o LA BISE, 46 rue d'Argout, 75002 PARIS
 - o LE 58, au 58 rue Montorgueil, 75002 PARIS

- Rue des Lombards (sujet de sécurité)

Pierre GENIN demande si le fichier des terrasses problématiques transmis à la Mairie peut être partagé avec la police municipale.

Le groupe de travail estime que les points suivant doivent être traités en priorité :

- Démontage des installations non autorisées
- Lutttes contre les groupes de consommateurs sur la chaussée

Amina BOURI explique que la Mairie est bien consciente de ces problèmes. Elle rappelle que le nombre de verbalisations est très important. Cependant, la législation prévoit des montants peu dissuasifs, d'où les difficultés à faire respecter la règlementation.

Le Conseil de quartier souhaiterait être tenu informé des actions qui sont menées par la Mairie sur ce sujet.

Une habitante fait remarquer que sur la rue Rambuteau entre le boulevard Sébastopol et la rue Saint Martin, l'open data de la ville de Paris indique que seulement deux autorisations de terrasses ont été délivrées alors que tous les établissements en ont installé une.

Amina BOURI rappelle que Paris Centre est le secteur qui a refusé le plus de demandes de terrasse. Elle rappelle également que c'est quelque chose qui est reproché à la Mairie de Paris Centre par l'Hôtel de Ville.

Concernant les capteurs de BruitParif, Pierre GENIN informe le Conseil de quartier que ces derniers seront installés sur des candélabres et non à des fenêtres d'habitants.

Franck BRIAND présente dans les grandes lignes le travail de réflexion engagé à la demande des parents d'élèves, pour l'implantation d'une aire de jeux sur la place Goldoni .

Franck BRIAND revient sur la marche exploratoire qui a été effectuée dans le jardin Nelson Mandela. Le document de synthèse est distribué en séance. Les participants ont constaté que toutes les fontaines étaient fonctionnelles. Les sanisettes par contre mériteraient d'être doublées de pissotières externes afin de faciliter leur utilisation par les publics du parc. Ils ont également constaté que les jointures des dalles s'abîment, et à certains endroits cette détérioration est à associer à la pratique du skateboard. Si les campements ont disparu, il semble qu'il continue d'y avoir des personnes qui dorment sur place. Ce travail sur un micro secteur a permis d'être très efficace. L'opération pourrait être répétée sur d'autre micro secteur du quartier. Franck BRIAND a parlé de ce travail du Conseil de quartier lors de la réunion GPO avec la police nationale qui travaille beaucoup sur ce secteur.

Un habitant fait remarquer que les escalators face à la rue du Pont Neuf qui donnent sur la place Carrée sont très régulièrement en panne.

Françoise BAGOT prend ensuite la parole pour présenter le travail de la commission patrimoine. Elle explique que la commission a beaucoup travaillé sur le sujet du planteur de la rue Montorgueil qui a finalement été restauré par la Ville. La commission souhaite retrouver la statue, « Le Chant des Voyelles ». Françoise BAGOT insiste beaucoup sur la fresque qui va être posée au Forum des Halles. Elle estime que c'est un évènement intéressant pour le quartier qui caractérise ce qu'il se passe dans le quartier. Être présent,

permettrait au Conseil de quartier de rencontrer le directeur du conservatoire Mozart ou celui du Forum des images qui sont des acteurs culturels importants du quartier. La commission doit également rencontrer le directeur de Westfield afin de connaître ses projets.

Jean-François FRIER tient à exprimer sa satisfaction quant à l'action de la Mairie sur le sujet des fontaines.

Marie-Ange SCHILTZ prend ensuite la parole pour informer le Conseil de quartier sur l'installation de casiers solidaires dans le quartier. Ces casiers devraient être installés par Emmaüs Alternative. Il en est envisagé 12 localisés près du centre sportif Léopold Bellan, 12 près du Centre Pompidou ainsi que 12 rue de Richelieu. Les utilisateurs de ces casiers passent un contrat avec Emmaüs Alternative dans lequel ils s'engagent à être suivis par des travailleurs sociaux. Les casiers installés à proximité du Centre Georges Pompidou permettront aux utilisateurs de bénéficier d'une offre culturelle en plus. Les casiers se situeront contre l'atelier Brancusi.

Miriam BAUMANN rappelle que plusieurs projets ont été déposés au Budget participatif par des membres du Conseil de quartier, notamment sur la prévention du bruit dans les écoles et sur l'installation de bandes rugueuses pour guider les aveugles. Ces projets seront étudiés lors de la commission de sélection des projets de Paris Centre où Roselyne CHEVALIER représentera le Conseil de quartier. Trois projets de végétalisation ainsi qu'un projet d'aire de jeux sous la Canopée n'ont pas été jugés recevables.

En clôture de la réunion Amina BOURI informe le Conseil de quartier qu'elle ne sera plus l'élue référente de ce Conseil de quartier et qu'un nouvel élu sera nommé par la Mairie. Le Conseil de quartier sera informé du nom de son nouvel élu référent dès que ce dernier aura été nommé.